# FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS PÉRISCOLAIRES
2026-2027

## Description du programme

### But, contexte

- Favoriser et supporter les projets contribuant à l'enrichissement du parcours éducatif de l'élève et ayant une incidence ou un rayonnement positif sur la communauté du Collège de Maisonneuve.
- Projets favorisant une approche de complémentarité avec le parcours scolaire et permettant le développement d'aptitudes, d'habiletés et de connaissances.
- Encourager la participation et la prise en charge des projets par les élèves participants en collaboration avec la personne responsable du projet.

### Critères d'attribution

- Soutenu et présenté par un membre du personnel ou un partenaire du Collège de Maisonneuve;
- Complémentaire et cohérent avec le parcours éducatif collégial de l'étudiant;
- Les élèves doivent être impliqués tout au long du processus de réalisation du projet;
- Le projet doit favoriser l'acquisition de compétences;
- Nombre d'élèves impliqués dans l'organisation et nombre de personnes rejointes par le projet;
- Les moyens utilisés pour faire rayonner le projet dans la communauté;
- Le montage financier et la pertinence du soutien de la Fondation;
- L'appréciation du jury;
- Les projets seront traités par ordre de réception jusqu'à épuisement total du budget.

### Conditions du financement

- Les fonds accordés sont de 250 $ à 1000 $ par projet avec un plafond de 100 $ par élève participant

- Le financement sera octroyé en conformité avec les règles et politiques du Collège.
- Le soutien financier couvre les frais de participation et de réalisation de l'événement tel que les frais d'inscription, de déplacement, d'hébergement ou du matériel. **Les salaires, les cadeaux, les souvenirs, les réceptions et l'alcool sont exclus.*
- Les activités parascolaires (troupes, clubs, organismes) inscrites à la programmation régulière et financées par le SAÉC ou la SOGEECOM ne sont pas admissibles.

**Réciprocité**

- La Fondation du Collège et le Service aux étudiantes et à la communauté (SAÉC) doivent être nommés sur l'ensemble des publications reliées aux projets.
- Une reddition de compte est exigée au terme du projet, celle-ci doit notamment inclure un bilan financier et un rapport de participation au projet.

**Date de remise et calendrier des rencontres du comité**

Formulaire de demande de financement

- Remise avant le 16 octobre 2026 pour être analysé le 22 octobre
- Remise avant le 27 novembre 2026 pour être analysé le 3 décembre
- Remise avant le 19 février 2027 pour être analysé le 25 février
- Remise avant le 23 avril 2027 pour être analysé le 27 avril

**Comité de sélection**

- Un comité formé de deux représentants du Service de la vie étudiante, du directeur administratif de la Fondation et d'un employé professionnel du Collège évaluera chacune des demandes de soutien financier
- Les responsables de projet seront invités à présenter leur projet et répondre aux questions du comité de sélection.
- Un formulaire incomplet sera retourné au demandeur et devra représenter sa demande d'aide financière

**Formulaire de demande de financement : FORMULAIRE FONDS PÉRISCOLAIRE**